

LA SAUGE SCLARÉE HUILE ESSENTIELLE

POUR LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Éléments techniques et économiques pour les zones sèches du Languedoc-Roussillon



En quelques mots ... Une culture mise en place pour 3 ans. Une production de printemps bien adaptée en zones sèches, aux sols à pH supérieur ou égal à 6,5. Culture peu exigeante en main, facilement mécanisable avec du matériel conventionnel pour grande culture. Début de production en deuxième année. Culture très sensible au vent.

La sauge sclarée n'étant pas ou peu recherchée en herboristerie, seule l'option Huile Essentielle est conseillée. Rechercher une unité de distillation à distance raisonnable de l'exploitation.

... et quelques chiffres pour 1 hectare

Temps de travail : **42 heures** en moyenne dont 30 % pour le désherbage.

Marge brute moyenne en régime de croisière : **1589 €**

ELÉMENTS TECHNIQUES

Pour 1 ha en agriculture biologique

1. Choix de la parcelle

Privilégier les sols drainants, plats ou de coteaux (pente maxi 20 %) surtout en culture mécanisée, pH minimum de 6,5 avec ou sans cailloux.

Exclure les mouillères et les parcelles exposées au vent. Le vent peut faire fortement chuter le rendement en Huile Essentielle.

2. Besoins en eau

Une fois la culture semée, elle ne nécessite pas d'irrigation.

3. Choix variétal

Il dépend principalement de l'objectif commercial, donc de la demande des acheteurs. Bien clarifier avec eux le choix avant de semer.

Des variétés sélectionnées par l'ITEIPMAI permettent de bons rendements en huile essentielle.

4. Installation

Semence : obligatoirement certifiée AB.

Fumure de redressement : selon analyse de sol

Avant la plantation : apport de matière organique certifiée A.B et si possible compostée (30 à 40 tonnes/ha), enfouie sur les 10-15 premiers cm de sol lors de la préparation superficielle.

Pour favoriser la reprise et une fois la culture installée : bien éviter la concurrence des herbes adventices. (utiliser une herse étrille ou herse plate)

Densité : 5 kg de semence

Écartement : environ 35 cm entre les lignes,

Semoir : semoir à céréale et rouleau. Pour respecter l'espacement de 35 cm entre les lignes, fermer le débit du semoir 1 rang sur 2.

Arrachage : en troisième année après la deuxième récolte.

5. Opérations annuelles en production

Désherbage manuel sur le rang : jusqu'à 8 heures/an

Désherbage mécanique entre les rangs : 9 heures/an

Fumure : N.P.K (30 à 40 unités)

6. Maladies & parasites

Plante rustique. Pas de traitement systématique.

7. Récolte/Rendement

Pas de récolte la première année.

Récolte en juin-début juillet, stade « pleines fleurs à fin floraison ».

Rendement en kg d'Huile Essentielle : 9 kg d'huile essentielle en moyenne sur 2 ans.

Après distillation des entreprises spécialisées proposent dans un deuxième temps l'extraction du sclaréol contenu dans les pailles. Ces entreprises sont trop éloignées géographiquement de Languedoc-Roussillon. Pour cette raison, à l'heure actuelle, la rentabilité de la culture est calculée sans la vente du sclaréol.

Opérations de récolte et post-récolte.

Dans l'ordre chronologique : fauchage, andainage, pressage, chargement des bennes, acheminement vers l'alambic, distillation obligatoire dans les 24 heures après la fauche, gestion des déchets après la distillation. Rechercher une unité de distillation à distance raisonnable, sinon la créer sur l'exploitation.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

sur la période de culture (6 ans)

Pour 1 hectare de Saugé Sclarée cultivée sans irrigation et en AB, 9 kg d'Huile Essentielle et 42 heures de travail.

Charges d'implantation	
Conduite de la culture Bio	
Fumure de fond	225 €
Semence 5 Kg * 25 € le Kg	125 €
Coût d'utilisation et amortissement du matériel (préparation du sol, fumure, plantation)	150 €
Total pour 3 ans	500 €
Soit par an	167 €

Charges opérationnelles annuelles	
Fumure, produits phytosanitaires	200 €
Prestation de service pour récolte et distillation	326 €
Total	582 €

Amortissement annuel des investissements et autres charges fixes	
Autres charges fixes de mécanisation, assurances, gazole, réparations	140 €
Total	140 €

Commercialisation pour 1 ha et 9 kg d'Huile Essentielle de Saugé Sclarée		
Vendu à entreprise		
Prix de vente par kg d'Huile Essentielle	235 €	
Hypothèse de vente en régime de croisière	9 Kg	
Produit brut	Huile essentielle = prix unitaire x rendement	2 115 €
	Sclaréol	0 €
	Produit Brut Total	2 115 €
Marge Brute (MB) = Produit brut - charges opérationnelles soit (526 €)	1 589 €	
Marge Directe (MD) = MB - amortissements des charges d'implantation (167 €) - amortissement des investissements et autres charges fixes (140 €)	1 282 €	
Indicateur de rémunération horaire = rapport MD/nombre d'heures (1 282 €/42 h)	26 €	

Rappel : la rémunération horaire correspond à celle d'une année en régime de croisière (année 2 et 3) sachant que la première année il n'y a pas de récolte. Sur les trois années de durée de vie de la culture, la rémunération horaire moyenne est de l'ordre de 17 à 18 € et cela sans la valorisation du sclaréol. Tant qu'il n'existe pas en Languedoc-Roussillon d'entreprise spécialisée dans l'extraction du sclaréol, la marge de progrès du résultat économique reste limitée, d'autant plus que la culture est à réserver aux parcelles abritées du vent.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Temps de travail en heures pour 1 ha

Temps de travail en heures pour 1 hectare et 9 Kg d'Huile Essentielle de Saugé Sclarée.

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Année d'implantation	Travaux du sol, fumure de fond			12									
	Semis			3									
	Fumure d'entretien, désherbage				16								
	Entretien général du matériel					8							
Total année d'implantation : 39 heures													
Années de croisière	Fumure d'entretien, désherbage			14									
	Récolte, pressage, transport, distillation						20						
	Entretien général du matériel							8					
Total année de croisière : 42 heures													
Dernière année	Fumure d'entretien, désherbage			14									
	Récolte, distillation						20						
	Arrachage								2				
	Entretien général du matériel									8			
Total année d'arrachage : 44 heures													

L'intérêt économique de la culture est étroitement lié au type de production (Agriculture Biologique), au type de produit (Huile essentielle et/ou plante séchée), à la surface mise en culture et aux débouchés commerciaux (les petites niches de commercialisation sont de loin les plus rémunératrices mais restent souvent ponctuelles et doivent donc être recherchées en permanence).

AVERTISSEMENT

Se référer à la fiche « pour bien utiliser les fiches de références « PPAM » de OIER SUAMME ».

Il existe une version plus complète de la présente fiche technico-économique. Poste par poste elle présente les données détaillées et constitue pour les porteurs de projet le document de travail utile à la prise de décision.

Jacky RIQUET : 04 68 11 79 59

OIER SUAMME

Maison de l'Agriculture B
Mas de Saporta CS 40022
34 875 Lattes
☎ 04 67 20 88 89
☎ 04 67 20 48 01
accueil@suamme.fr



Datar
Pyrénées

l'Europe s'engage
en Languedoc-Roussillon

la Région Languedoc Roussillon